

travaillé. Il est peut-être le seul à avoir certainement tiré profit de cette période. Plus malchanceux ont été ceux qui, imprudemment, ont cru trouver un asile politique chez l'ennemi héréditaire du moment. Ce qui justifiait le sourire des hommes politiques au pouvoir, c'est peut-être moins la satisfaction d'avoir remis sur les rails une coopération qui pouvait apparaître autrefois comme exemplaire que la certitude de pouvoir à nouveau mettre la main sur quelques opposants exilés aux frontières de l'État. L'échange de dissidents mal réfugiés n'est pas l'aspect le plus glorieux de la réconciliation entre Kenya et Tanzanie, même si l'on peut se poser la question de savoir combien, parmi ces réfugiés « politiques », avaient de véritables projets de société (et lesquels ?) et ressortissaient donc du champ de la liberté d'opinion, et combien n'avaient que des projets personnels. Il est vrai qu'un tel échange est autrement plus angoissant s'agissant de l'Ouganda, où la condition d'opposant présente des risques d'une tout autre ampleur. Mais il n'y a pas que l'Afrique que l'on attend au tournant du respect de la personne humaine.

François Constantin

KENYA : LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 26 SEPTEMBRE 1983

Le président Moi l'avait annoncé haut et fort : les élections législatives du 26 septembre seraient l'occasion de « nettoyer le système » (*sic*) de ses éléments corrompus et déloyaux. Le coup d'État manqué un peu plus d'un an auparavant avait en effet mis en évidence les appétits et les luttes qui parcouraient la classe politique jusque dans l'entourage du chef de l'État. Même si la responsabilité des événements du 1^{er} août 1982 fut attribuée officiellement à quelques sous-officiers de l'armée de l'air inspirés par les expériences du sergent Doe et autre lieutenant Rawlings, personne n'était dupe sur les compromissions et les trahisons que certains avaient perpétrées, y compris dans les rangs des ministres.

Bref, la coalition sur laquelle Daniel arap Moi avait construit son pouvoir en 1978 était morte.

Longtemps, le Président kenyan va hésiter sur la stratégie à utiliser pour écarter ceux en qui il n'a plus confiance, à commencer par Charles Njonjo, le ministre des Affaires constitutionnelles, dont l'objectif premier est la conquête de la vice-présidence détenue par Mwai Kibaki avant l'assaut final vers la présidence. Les élections à la KANU, le parti unique, initialement annoncées pour permettre le renouvellement partiel de la classe politique, sont finalement abandonnées pour faire place à une vaste campagne nationale contre un « traître » jamais nommé mais identifié par chacun comme étant Charles Njonjo, qui, avec le soutien d'une ou de plusieurs puissances étrangères, s'apprêterait à prendre le pouvoir. L'annonce au mois de juin d'élections législatives anticipées termine en queue de poisson cette campagne de dénominations qui a au moins permis à Daniel arap Moi de discréditer suffisamment Charles Njonjo pour que celui-ci ne puisse se porter candidat dans sa circonscription de Kikuyu. Dès lors il ne reste plus qu'à espérer que le verdict des urnes transformera cet essai en éliminant les alliés de Charles Njonjo encore solidement installés dans la classe politique.

Le calcul du président Moi est judicieux. La tradition électorale kenyane garantit un taux de rotation élevé du personnel politique (au moins 50 %) et une participation impressionnante pour l'Afrique : 62 % lors de la consultation de 1974 et 68 % en 1979. C'est donc à une purge démocratique qu'en appelle le Président. La KANU va donner son feu vert à la quasi-totalité des candidats. 760 d'entre eux vont se disputer les 158 sièges que compte le Parlement (en fait 153, cinq circonscriptions dont celles du président Moi et du vice-président Kibaki ayant un candidat unique), tandis que 5 000 autres candidats s'affrontent pour les élections aux collectivités locales couplées avec les élections législatives.

Après une campagne électorale assez morne (tout débat idéologique est interdit de facto), ponctuée seulement des quelques violences habituelles et copieusement irriguée par l'argent et par la bière, près de 7 200 000 électeurs sont conviés aux urnes le lundi 26 septembre. Déception : le taux de participation n'atteint pas la moitié du corps électoral (46,59 %) ce qui pour le Kenya constitue une médiocre performance, les deux villes principales, Nairobi et Mombasa, atteignant des taux de 30 % seulement. Quant au personnel politique, il connaît une relative stabilité puisque seuls 51 députés ne retrouvent pas leur siège, ce qui encore une fois dans le contexte kenyan s'avère plutôt faible. Certains observateurs n'escomptaient-ils pas un changement des 3/4 des députés ?

Bref, la stratégie du président Moi n'a pas reçu l'assentiment attendu des urnes, ce qui ne veut pas dire que le président ne soit point arrivé à ses fins dans la consolidation de son pouvoir personnel. Même si la plupart des hommes favorables à Charles Njonjo ont été réélus, tels Arthur Magugu, ancien ministre des Finances, ou Kinyanjui, élu avec le soutien de Charles Njonjo dans la circonscription de ce dernier, le clan Njonjo est, lui, décapité, souvent par intervention directe du chef de l'État. Certes M. Okwanyo, ministre du Commerce et J. Kamotho, ancien ministre de l'Enseignement supérieur, sont battus par la seule décision des urnes, mais la défaite de G.G. Kariuki, ancien ministre de la Terre et bras droit de Charles Njonjo, dans sa circonscription de Laikipia West, doit au moins autant à l'action de l'administration chargée de contrôler l'élection qu'aux bulletins déposés par les électeurs. Quant à Stanley Oloitipiti et Charles Rubia, anciens détenteurs respectivement des portefeuilles de la Culture et des Services sociaux et du Logement-Urbanisme, bien que réélus largement, ils ne retrouvent pas leurs postes ministériels, en raison de leur fidélité à Charles Njonjo. Tout s'est donc passé comme si le président Moi s'était attribué ce que les urnes lui avaient refusé. Comment aurait-il pu d'ailleurs en être autrement dans la mesure où, tout débat réellement politique étant banni, les élections ont obéi prioritairement à des logiques politiques locales, en exacerbant les relations de clientèle ? Toute considération nationale ne pouvait dès lors surdéterminer les résultats que de façon très marginale.

La prise en main de la situation par le chef de l'État se reflète jusque dans la composition du gouvernement. Non seulement ceux qui ont « trahi » n'en font plus partie, à l'exception d'Arthur Magugu, mais les ministères clefs se voient confiés à des hommes de confiance du Président. Elijah Mwangale, un fidèle du chef de l'État, reçoit le ministère des Affaires étrangères, où il sera secondé par le seul député blanc, Philip Leakey, nommé secrétaire d'État, ce qui ne devrait pas manquer d'atténuer les discordances qui ont pu se faire jour entre le Kenya et les puissances occidentales, notamment la Grande-Bretagne, lors des attaques proférées contre Charles Njonjo. Le ministère des Finances revient à George Saitoti, nommé député par le président Moi (12 sièges parlementaires reviennent à des membres nommés par le Président). La nomination de G. Saitoti, ancien professeur de mathématiques à l'Université de Nairobi, puis directeur de la Kenya Commercial Bank, devrait donner satisfaction aux créanciers du Kenya, notamment la Banque mondiale et le FMI, qui avaient été pour le moins déçus par la prestation de A. Magugu au ministère des Finances. La nomination de G. Saitoti traduit donc un retour des technocrates un peu oubliés depuis le départ

de M. Kibaki de ce ministère en 1982, d'autant que le Président lui-même, en nommant comme ministre d'État Peter Nyakiamo, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes des questions bancaires et financières, manifeste ainsi personnellement l'intérêt qu'il attache à l'économie du pays.

Dorénavant, pour le président Moi, la place est nette. Ses adversaires politiques sont éliminés, qu'il s'agisse d'Oginga Odinga en pays luo, de Charles Njonjo, ou même encore des opposants kikuyu les plus affirmés (Kihika Kimani s'est réfugié en Tanzanie, d'où il a été « rapatrié » depuis, et Njoroge Mungai a été largement battu dans sa circonscription de Dagoretti). La consolidation de Daniel arap Moi à l'intérieur va nécessairement renforcer son crédit, sérieusement entamé il y a un an, auprès des milieux internationaux, tout en facilitant une reprise des relations avec les voisins immédiats, en particulier la Tanzanie (n'a-t-on pas réouvert la frontière fermée depuis 1977 ?). Il lui faut maintenant persuader les Kenyans eux-mêmes que tout cela va dans le sens de leurs intérêts, ce que les élections n'ont ni infirmé ni confirmé. Pour le chef de l'État kenyan, le plus dur reste à faire.

James E. Ngoba

présence africaine

25 bis, rue des Ecoles,
75005 PARIS
Tél. 326.66.43 - Télex 200891 F
64, rue Carnot,
DAKAR/Sénégal

ROMANS - DERNIÈRES PARUTIONS

Le Pleurer-rire, de Henri LOPES
Le Soleil est parti à M'Pemba, de Sylvain BEMBA

La Poubelle, de Pape Pathé DIOP
La Mouche et la glu, de OKOUMBA-NKOGHE

Au catalogue, les noms les plus prestigieux de la littérature négro-africaine : Chinua ACHEBE, Mongo BETI, A. CÉSAIRE, B. DADIE, L.G. DAMAS, C.A. DIOP, Birago DIOP, J. RABEMANANJARA, Sembène OUSMANE, L.S. SENGHOR, Wofe SOYINKA, etc.